

N°47
PRINTEMPS 2003

Le « Vivre au Jabron » est rédigé par une équipe de bénévoles,
édité par le Foyer Rural et soutenu par la Communauté de
Communes de la Vallée du Jabron.

Tous projets d'articles ou d'opinions seront les bienvenus et
seront soumis au Comité de rédaction.

Toutes les personnes désirant rejoindre l'équipe de
rédaction peuvent contacter :

Miette WATT ☎04.92.62.00.43.
Isabelle RENON ☎04.92.62.02.15.
J-François ROBERT ☎04.92.62.81.19.

EDITO DU PRESIDENT.

Après moult péripéties administratives, la Communauté de Communes est enfin née.

Je lui souhaite longue vie et surtout, beaucoup plus de sérénité et de longévité que sa sœur aînée morte en couches. Aujourd'hui, nous avons tous la volonté commune de travailler ensemble et ceci est le plus important, et de loin. C'est ainsi, sur des projets communs, de rassemblement et non d'opposition, que nous réussirons. Je salue nos amis des Omergues et de Montfroc, et qui attendent avec impatience de nous rejoindre dès les derniers obstacles levés. Vous connaissez notre souhait à tous de vous voir parmi nous sans délai et croyez que ma 1^{ère} tâche sera de voir aboutir dans l'année ce projet qui nous tient tous à cœur. Bienvenue à vous très bientôt parmi nous, je vous le promets.

La Communauté de Communes sera là pour aider à nous structurer sur des projets et des éléments inabornables pour une commune isolée. Ceci est le vrai sens de la subsidiarité et j'entends m'attacher à donner cette orientation à notre collectivité. Chaque village de la vallée conservera évidemment sa spécificité, sa place et sa personnalité. C'est notre plus grande richesse, gardons-la précieusement. Nous devons tous bien sûr faire des efforts pour accepter de transmettre à notre EPCI une partie des compétences que nous avons souhaité mettre en commun et ainsi, perdre au niveau local. Les résultats du travail en commun engagé déjà avec le défunt SIVOM parlent, je crois, d'eux-mêmes quant à notre volonté de collaboration et d'unité.

Nous formerons alors :

- une collectivité cohérente et soudée avec la démonstration que nous savons dépasser les clivages administratifs obsolètes ;
- une collectivité vivante et dynamique et qui sache prendre toute sa place dans les structures plus vastes qui se mettent en place actuellement à tous les niveaux ;
- une collectivité au caractère trempé et à la personnalité affirmée et qui sache faire entendre sa voix dans le concert des multiples structures de tous ordres.

C'est ainsi que nous existerons demain, que nous serons forts et entendus.

Les individualités et les intérêts particuliers ou partisans n'ont pas de place dans notre structure et seul l'intérêt collectif, c'est-à-dire au service de tous pour le bien de tous, nous guidera. C'est l'engagement que je prends et qui est partagé, je le sais, par la plupart d'entre nous.

Je NOUS souhaite un long et fructueux travail TOUS ENSEMBLE.

FRANCOIS HUGON

La Nouvelle Communauté de Communes de la Vallée du Jabron est née ...

Le Syndicat Mixte (SIVOM) de la Vallée du Jabron a été dissout, laissant place à la Communauté de Communes de la Vallée du Jabron, créée le : **23/12/2002.**

Celle-ci est composée des communes de :

- BEVONS,
- CHATEAUNEUF-MIRAVAIL,
- CUREL,
- NOYERS/JABRON,
- SAINTVINCENT/JABRON,

qui devraient voir prochainement les communes des **OMERGUES** et de **MONTFROC** intégrer cette nouvelle structure afin de former un ensemble cohérent, maintenir une identité forte à laquelle les habitants sont très attachés, et créer une dynamique pour promouvoir et développer cette vallée.

Le Conseil de cette Communauté de Communes s'est réuni pour la première fois en Mairie de BEVONS le 20 janvier dernier autour de **Jean LATIL de Valbelle, doyen des élus**, et a porté à l'unanimité à la Présidence cet E.P.C.I. (Etablissement Public de Coopération Inter Communale) :

- Monsieur **François HUGON**,
Président de l'ex SIVOM.

A ses côtés, Messieurs :

Gérard COUTELLE et **Max PEQUEUX**, ont été élus Vice-Présidents.



La Nouvelle Communauté de Communes de la Vallée du Jabron est née.



COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DU JABRON :

A/ Aménagement de l'espace :

* Elaboration d'un schéma d'aménagement de l'espace communautaire, notamment touristique, agricole, protection de l'espace, intervention et aménagement de la forêt (P.I.D.A.F.).

- Création, aménagement et entretien des sentiers touristiques de randonnée. Etude et réalisation sur l'aménagement, la réalisation et l'entretien d'équipements tels que : gîtes d'étapes, campings,
- aires de repos, sites divers.

* Création et présentation d'un stand sur la Vallée du Jabron avec ses produits agricoles et artisanaux dans les foires et animations.

* Etablissement d'une Charte Intercommunale de développement, par exemple :

- réflexion sur la création de structures permettant le maintien à domicile des personnes âgées.

* Transports collectifs, transports scolaires.

B/ Action de développement économique intéressant l'ensemble de la Communauté :

* Création et gestion de zones d'activités : commerciale, artisanale et industrielle.

* Mise en œuvre d'un programme de développement touristique.

* Elaboration d'un programme destiné à promouvoir des activités d'intérêt intercommunal créatrices d'emplois.

* Gestion des relais de télévision et réalisation éventuelle d'autres installations ; gestion des zones d'implantation des relais de télévision, téléphonie, etc...

C/ Protection et mise en valeur de l'environnement :

* Organisation d'un service d'enlèvement et de traitements des ordures ménagères, dont :

- tri sélectif : mise en œuvre et gestion d'une déchetterie-relai.
- Décharges : réhabilitation de la décharge de NOYERS.

* Collecte, gestion et élimination des déchets autres que les ordures ménagères.

LISTE DES DELEGUES DES COMMUNES. Titulaires/ Suppléants

COMMUNES	DELEGUES CCVJ
BEVONS	<u>Gérard COUTELLE</u> <u>Anne MADDALON</u> J.-François ROBERT Francis PLAUCHE
CHATEAUNEUF MIRAVAIL	<u>J.-Claude CHABAUD</u> <u>René GALLIANO</u> J.-Philippe MARTINOD M.Madeleine TROUCHET
CUREL	<u>Sabine FERRARI</u> <u>Max PEQUEUX</u> J.Gabriel RAYSSAC Yves ROBIAL
NOYERS SUR JABRON	<u>Annick LATIL</u> <u>Francois HUGON</u> Denis MICHEL Albine BERGER
SAINT-VINCENT SUR JABRON	<u>Bernard GARCIN</u> <u>Patrick RENON</u> J.Louis ANGLES Miette WATT
VALBELLE	<u>Pierre-Yves VADOT</u> <u>Jean LATIL</u> Michel SAVOURNIN Didier BRETON

En ce qui concerne MONTFROC, une Commission se réunit à la Sous-Préfecture de NYONS.

Jean-Michel LOPEZ, Maire de Montfroc, nous tiendra informé dans le prochain numéro.

« J'ai toujours rêvé de voir les huit communes de notre Vallée se rassembler sous une même bannière, c'est aujourd'hui chose faite pour six d'entre elles. Nous avons assisté le lundi 20 janvier 2003 à la transformation du SIVOM de la Vallée du Jabron (dont j'étais le Vice-Président) en Communauté de Communes.

C'est avec émotion et satisfaction que j'ai vu la Communauté de Communes de la Vallée du Jabron prendre vie, mais aussi avec un sentiment de tristesse de voir ma commune « Les Omergues » et celle de Montfroc, rester sur le quai, Montfroc faisant partie de la Drôme et Les Omergues pour non-continuité territoriale.

Je tiens à remercier tous les délégués titulaires et suppléants du SIVOM avec qui j'ai travaillé pendant presque deux ans dans une excellente ambiance où l'intérêt de la Vallée a toujours prévalu.

L'entité que représente notre Vallée prend forme aujourd'hui, et sera demain la force qu'il nous faudra afin de résister aux turbulences d'un monde qui bouge trop vite, ce qui permettra de conserver notre identité et notre art de vivre.

Bientôt, j'en suis persuadé, les communes de Montfroc et des Omergues rejoindront la CCVJ, et ce, grâce à la volonté de tous les élus et le soutien de la population de notre Vallée.

Ce jour là sera un Grand Jour ! »

Christian JAUFFRET.

AVIS

Chacun a reçu récemment la redevance Ordures Ménagères pour 2003.

Ceci mérite quelques explications.

Son montant a dû être réévalué de manière significative en 2003, après une première réévaluation en 2002.

Le coût d'enlèvement et de traitement de nos déchets ne cesse de croître et le temps où l'on pouvait se satisfaire de décharges insalubres au bord de nos routes est révolu.

Tout doit être traité, et la législation se renforce régulièrement en ce domaine. C'est ainsi qu'il nous fallut fermer précipitamment l'incinérateur de Sisteron qui traitait nos ordures ménagères en juillet 2002, car celui-ci ne répondait plus aux normes en vigueur en matière de pollution de l'air par les fumées qu'il dégageait ; normes révisées à la hausse en quelques jours et applicables sans délai. La solution trouvée en urgence a été de transporter nos déchets dans les Bouches-du-Rhône, ce qui a entraîné un surcroît extrêmement élevé par rapport à la solution précédente.

TOUT CECI A ETE EXPOSE A LA REUNION PUBLIQUE QUI A EU LIEU A NOYERS EN 2002.

Ainsi la redevance appelée en 2002, qui a été de 85€ aurait du être réévaluée à 115€ pour couvrir les nouvelles charges de fonctionnement apparues en milieu d'année.

La redevance de 165€ pour 2003 couvre strictement les charges.

Le seul coût du traitement a été quasiment doublé en un an et celui-ci reste le poste le plus important des charges liées aux déchets.

Nous demandons donc avec la plus ferme insistance à chacun de faire preuve de civisme et de respecter les consignes en matière de tri. Utilisez les colonnes de tri, la déchetterie de Ribiers, ne jetez dans les containers que ce qui ne peut être recyclé,

NE JETEZ RIEN DANS LA NATURE !!!

Contrairement à une idée répandue par certains, le fait d'affirmer : « je paie, donc je suis exonéré de mes obligations civiques », est un calcul faux et dangereux.

La collectivité a l'obligation de retraiter ensuite tout ce qui n'a pas été trié auparavant. Seuls seront mis en centre d'enfouissement les déchets ultimes.

CECI ENTRAINE DES COUTS ENORMES QUI SONT DIRECTEMENT REPERCUTES SUR LA REDEVANCE ANNUELLE.

EN CONSEQUENCE, PLUS NOUS TRIERONS ET MOINS NOUS PAIERONS.



LA GRILLE DE RAYMOND

Horizontal.

1. Qui montre une politesse excessive-
2. Mesures prises sur le champ.- Montagne espagnole.-
3. Chapeau cloche.- Attachées avec des cordes.-
4. Artistes allemands.- Salaire de gardien.- Pointe d'asperge.-
5. Mouvements perpétuels.- Début du ramadan.-
6. Le porteur de la balle.- Il évolue au milieu des Vauriens.-
7. Ville de Grèce.- Collectionneur d'étoiles de mer.-
8. Disposition particulière.-
Bloqua des mouvements de fonds.-
9. Article de pêche.- Sortie des artistes.- Le béryllium.-
Manche de raquettes.-
10. Écrivain italien.- Victime d'une tentative de vol.-
Base de projets.-
11. Ils parlent le *tamazight*.- Il se rend au Japon.-
12. Un bon petit loup.- Classe à part.-

Vertical.

1. Refuge d'alpiniste.- Chien familial.-
2. Dieu de l'Amour.- Hôtel luxueux.-
3. Reconstruira.- Il passe à Béziers.-
4. Espoir naissant.- Note de musique.- Coupe le souffle.-
Chef de bataillon.-
5. Amoncellement de déchets.-
6. Influence réciproque.- Début de crise.-
7. Juras du contraire.- Au centre de Lugano.-
Patron de café en Belgique.-
8. Suffixe que l'on trouve chez l'épicier.-
Mémoire de machine.-Cercle de marins.-
9. Fit un tour pour rien.- Travail d'intérêt général.-
10. Ils ne risquent plus d'attraper la maladie de la vache folle.-
Elles ne se piquent plus.- Société anonyme.-
11. Une indication bidon.- Ramener sa fraise.-
12. Maladie infectieuse de l'enfant.-

Raymond COUYÈRE

Les mots de 12, 10, 8, 6 et 4 lettres (sauf le 10V1)
présentent un point commun.
Saufrez-vous dire lequel ?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2					*							*
3				*								
4					*			*			*	
5		*					*		*	*		
6				*								
7	*					*						
8							*	*				
9			*			*			*			
10				*						*		
11									*			
12	*					*						

NOUVELLES DES COMMUNES



BEVONS

ETAT-CIVIL :

Naissances :

1. Calista, Magali, Félicité BANDIERA, née le 22/01/2003 à DIGNE, fille de Bernard BANDIERA et de Florence CARRARA, domiciliés Résidence Castel,
2. François, José, Guillaume BORDAS, né le 24 juillet 2002 à GAP, dont les parents sont domiciliés à « La Croix ».

REALISATIONS DE LA COMMUNE :

-Renouvellement du mobilier scolaire de la Classe de CM1/CM2.

AUTRES INFORMATIONS :

1. Le 10 janvier 2003, pot du Nouvel An à la Salle Multiactivités ;
2. Le 6 février 2003, adoption par le Conseil Municipal du projet de carte communale qui sera soumis à enquête publique.

VALBELLE

ETAT-CIVIL :

Décès :

- Jacqueline ESPRIT, décédée le 24/12/2002. Mme ESPRIT était Conseillère Municipale depuis 1995.

AUTRES INFORMATIONS :

La Foire artisanale le 29 juin de 10h à 19h :

- **artisanat et produits locaux.**

LES OMERGUES

ETAT CIVIL :

Décès :

1. Victor BONNEFOY le 14 janvier, âgé de 84 ans,
2. Benjamin CHABAUD, père de Françoise BOUCHET, âgé de 70 ans.

REALISATIONS DE LA COMMUNE :

- Le projet de la Maison de Pays se concrétise, nous espérons des travaux à partir de l'été.

AUTRES INFORMATIONS :

- Nouveaux locataires dans la maison DUFOUR : la famille AILLAUD avec 4 enfants scolarisés dans la Vallée .
- LE 27 JUILLET : PAELLA de l'ADCEL
(contact : Christian JAUFFRET)

NOYERS S/JABRON

ETAT CIVIL :

Décès :

- le 31 janvier 2003 :

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de notre doyen :

- Monsieur **Armand AMIELH**, né le 06/09/1914,

depuis DIGNE, où il se reposait chez sa fille, entouré de ses enfants.

Nos concitoyens sont nombreux, qui ont été ses élèves, et tous gardent le souvenir d'un instituteur hors pair, digne descendant des hussards de la République, parfaitement intègre, généreux et défenseur de l'idéal humaniste.

Naissances :

- Naissances chez Marie LATIL, à l' « Allégrance » de trois arrière-petits-enfants :
 1. **Mailiz LATIL**, à PUYRICARD, le 16/05/2002,
 2. **Lou-Anne GUGLIANO** (Lange), à DIGNE, le 27/06/2002,
 3. **Raphaël MARTINAUD** (Lange), à DIGNE, le 31/10/2002.

SAINT-VINCENT/JABRON

ETAT CIVIL :

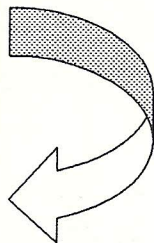
Naissance :

1. Mathias né le 24 janvier 2003, Fils de Agnès REQUEJO et de Patrick LEFLOT, Petit-fils de José REQUEJO.

Décès :

- Marie-Louise ANGLES née CHASTAGNIER, décédée à l'âge de 99 ans, le 9 janvier 2003, Mère de Miette WATT.
- Marie-Louise HERRAND, épouse de André HERRAND, décédée le 9 janvier 2003 à Marseille.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	A	S	C	E	N	S	I	O	N	*	P	J
2	I	*	A	M	I	S	*	E	O	L	I	E
3	D	E	V	O	N	*	C	I	T	E	*	U
4	E	T	A	I	*	M	O	L	E	*	M	N
5	*	N	*	*	M	A	R	S	*	V	I	E
6	F	A	I	S	A	N	S	*	P	I	N	S
7	E	*	F	*	D	*	E	V	A	S	E	S
8	R	F	*	V	E	N	T	*	Q	*	R	E
9	*	O	S	E	R	*	S	A	U	R	A	*
10	P	R	E	T	E	R	*	N	E	O	*	M
11	A	M	I	E	*	A	R	*	S	U	M	O
12	Z	A	N	Z	I	B	A	R	*	A	I	N



Solutions du numéro précédent

démenti

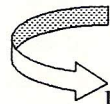
NOYERS VALLE DU JABRON

BAR LE CENTRAL - RUMEURS -

Suite aux rumeurs qui circulent concernant la fermeture du Bar Le Central à NOYERS/JABRON, Monsieur ETIENNE apporte un démenti.

Non seulement le Bar le Central reste ouvert mais vous propose en plus :

- de ses soirées à thèmes,
- de ses plats à emporter,



la location de K7 VIDEO ET DVD,



et bientôt l'ouverture d'un débit de tabac ... qu'on se le dise !!

NOYERS VALLE DU JABRON

ACTES DE VANDALISME.

Depuis quelques temps des actes gratuits et irrespectueux sont commis sur les biens publics de la Commune.

Une plainte a été déposée à la Gendarmerie de Saint-Vincent, une enquête est en cours, les responsables seront poursuivis et sévèrement punis.

Les vandales ne se rendent certainement pas compte que c'est avec les deniers des contribuables que les réparations sont effectuées.

Ces sommes d'argent engagées viennent grever le budget en défaveur de réalisations plus concrètes qui pourraient améliorer le cadre de vie du village.

**NOUS NE POUVONS DONC PLUS ACCEPTER DE TELS AGISSEMENTS
DANS LA COMMUNE.**

C'est pourquoi nous demandons aux personnes concernées que cessent ces actes de non-respect et de pleuterie.



ADMR

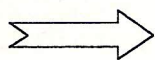
(AIDE MENAGERE A DOMICILE)

UN RESEAU DANS LA VALLEE DU JABRON

Vous êtes malade, handicapé, isolé, ADMR vous propose des solutions pour continuer à vivre chez vous, des personnes qualifiées viennent vous aider dans vos tâches journalières, par leur présence elles vous apportent un réconfort chaleureux.

L'ADMR a de nouveau une antenne dans la Vallée :
des permanences se tiendront tous les 2^e lundi du mois à la Mairie de NOYERS.

SI TOUTEFOIS VOUS NE POUVEZ PAS VOUS DEPLACER
Vous pouvez prendre rendez-vous à la MAIRIE DE NOYERS :



04.92.62.03.08.

une personne se rendra chez vous pour vous aider dans vos démarches.

NE RESTEZ PAS ISOLE, CONTACTEZ-NOUS.

AUTRES INFOS

remerciements

Poétiquement Vôte ...

L'école de Saint-Vincent/Jabron a accueilli, le **lundi 3 mars**, l'écrivain poète **Valérie ROUZEAU**, dans le cadre d'un projet «l'ami littéraire» financé pour moitié par l'Association parisienne « la Maison des écrivains ».

Jean JOUBERT, poète et romancier, a rencontré les élèves de cette école le **mardi 11 mars**, sur l'initiative de la bibliothèque pédagogique de SISTERON.

Le **vendredi 7 mars**, tous les élèves du cycle 3 de la Vallée se sont rendus à CUREL, à **Danse l'Ombre pour un après-midi poétique** avec le parrainage de l'Association « **TERRES D'ENCRE** ».

On en profite pour féliciter cette Association, mentionnée par la *Revue nationale « Marianne »* pour son dynamisme dans le domaine de l'écriture.

La famille DUPONT remercie chacun des membres de la Communauté de Noyers/Jabron et des environs pour l'aide apportée tant financière que vestimentaire et morale dans les moments de difficulté qu'elle a traversé pendant la période des fêtes. Nous avons été touchés par l'élan de générosité de chacun.

Merci beaucoup à tous et à toutes.

Une famille.

LES OMERGUES :

- **LE 15 JUIN :**
CHAMPIONNAT DE PROVENCE DE VTT.
- **SAMEDI 28 JUIN :**
FEU DE LA SAINT-JEAN LE SOIR,
(Pieds Paquets/buvette/BAL).

**E
T
E**

- **LE 13 JUILLET :**
GRILADES A GOGO, sur la Place à 12h.
- **LES 1.2.3.4 AOUT :**
GRANDE FETE VOTIVE
Feu d'artifice,
Nombreuses animations...
- **LE 15 AOUT :**
SARDINADE, sur la place à 12h.

CUREL

Ferme-Auberge « Danse-l'Ombre »

RENSEIGNEMENTS & RESERVATIONS :

☎ 04.92.62.05.86.

Animations organisées par : l'Association « SPIRALE ».

**a
n
i
m
a
t
i
o
n
s**

<ul style="list-style-type: none"> • 07 MARS : Printemps des Poètes (TERRES D'ENCRE) poèmes connus et non connus... 	<ul style="list-style-type: none"> • 19 AVRIL : « Traces » Claude FELLERMAN/QUARTET-JAZZ
<ul style="list-style-type: none"> • 8 MARS : Blues, blues, blues avec « Lucky LOUIS » 	<ul style="list-style-type: none"> • 26 AVRIL : Chansons de MARIN Yves ROBIAL
<ul style="list-style-type: none"> • 22 MARS : « Sealsia » Yves JORDANNET, rocks des années 60,70,80... 	<ul style="list-style-type: none"> • 02 MAI : John MOLINAUD Conteur des légendes de BRETAGNE...
<ul style="list-style-type: none"> • 29 MARS : Bout de soi, Scène ouverte à tous... 	<ul style="list-style-type: none"> • 10 MAI : Bernard CHEILLAN Rock-Musette... !
<ul style="list-style-type: none"> • 04 AVRIL : Atelier d'écriture (TERRES D'ENCRE) 	<ul style="list-style-type: none"> • 07 JUIN : MARECAGES ... Tragédie comique Texte : Marcel MORATAL Interprète : Pierre BAVACHAN
<ul style="list-style-type: none"> • 05 AVRIL : Soirée « Jazzi » Yves ROBIAL 	<ul style="list-style-type: none"> • 21 JUIN : « Faites » de la Musique !... Scène libre et ouverte à TOUS !...



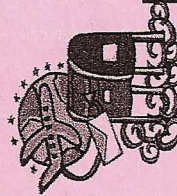
FOYER RURAL DE LA VALLEE DU JABRON

(association loi 1901)

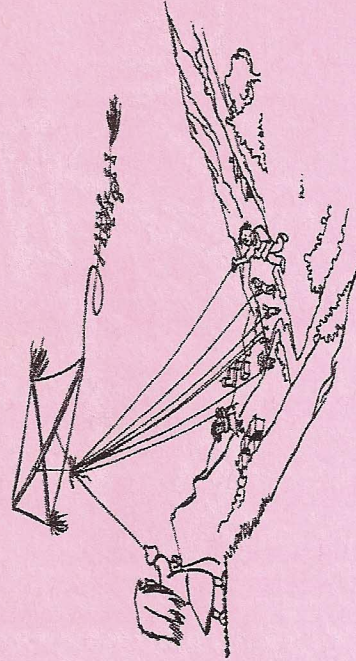
PATRIMOINE

Vous voulez mieux
connaître la Vallée,
Abonnez-vous au :
« Contaire dau Jabron »

TARIFS :
3n°/an soit 6 n° :
9.15€/2 ans
Ou au n° :
1.54€



Pour toutes correspondances :
Miette WATT
« Le Moulin d'Anne »
04200 SAINT-VINCENT/JABRON

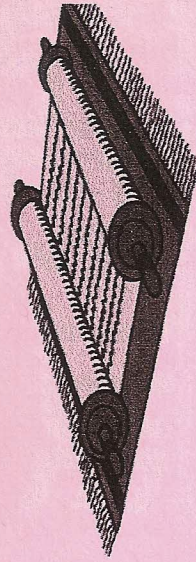


Condition d'adhésion au Foyer Rural :
(du 1er septembre 2002 au 31 août 2003)

Adulte : 13€

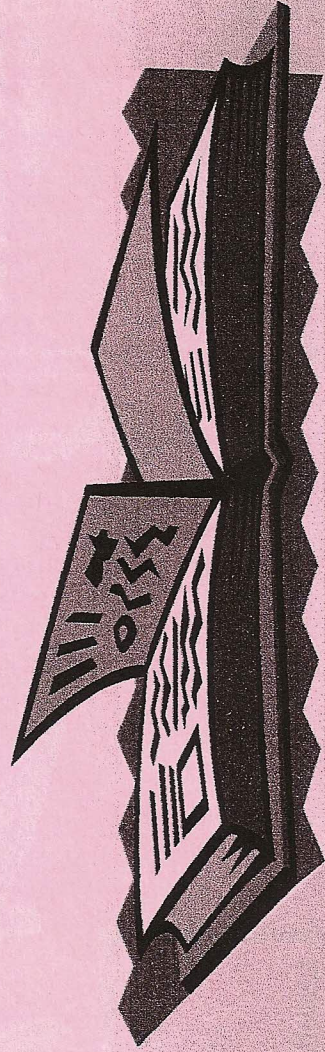
Enfant : 10€

Pour tous renseignements :
☎ 04.92.62.85.75 (de 10h à 18h)



Vous voulez faire
des recherches,
Rejoignez l'équipe de
conservation du
Patrimoine de la Vallée
qui œuvre depuis 14 ans

CONTACT :
MIETTE WATT
☎ 04.92.62.00.43.





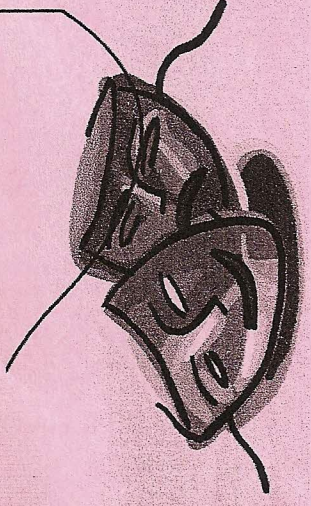
THEATRE

Les personnes intéressées par l'activité Théâtre peuvent contacter :
 Catherine TROUILHET
 ☎ 04.92.62.09.02

TARIFS :
 Adhésion au Foyer

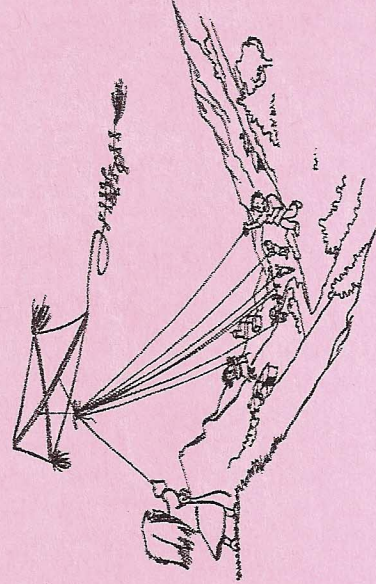
Le groupe théâtral du Foyer Rural de la Vallée du Jabron est :
 « FLUCTUAT NEC MERGITUR »

Spectacles :
 Pièce de théâtre
 (« Le Père-Noël est une ordure »)
 et Café-théâtre.



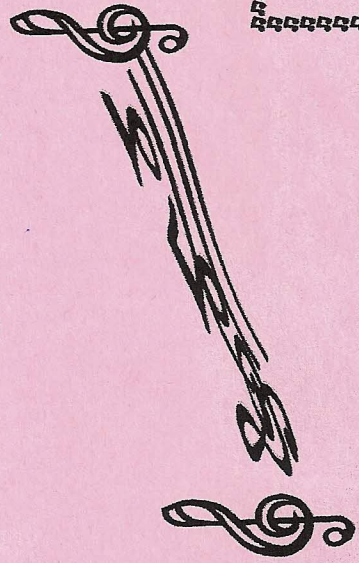
FOYER RURAL DE LA VALLEE DU JABRON

(association loi 1901)



Condition d'adhésion
 au Foyer Rural :
 (du 1er septembre 2002
 au 31 août 2003)
 Adulte : 13€
 Enfant : 10€

Pour tous renseignements :
 ☎ 04.92.62.85.75
 (de 10h à 18h)



DANSE DE SALON

Vous pouvez apprendre la valse, le tango, la salsa ... et même le rock acrobatique ... Ouvert à tous, et même aux JEUNES Cours de groupe avec attention individualisée pour les débutants.
Animateur : Camille CHIRONNIER.

TOUS LES LUNDIS
 DE 19H30 A 21H30
 SALLE DES BERAUDS
 A NOYERS/JABRON



TARIFS :
 Adhésion au Foyer
 + 29€ (avril-mai-juin)
 Jeunes du Colletif :
 14.50€

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS,
CONTACTER :
 ☎ Le secrétariat : M. Christine
 ☎ 04.92.62.80.35.
 Lundi, mardi et vendredi de 10h à 15h,
 Mercredi et jeudi de 10h à 12h.